



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Distr. générale
28 janvier 2010
Français
Original : anglais

Documents officiels

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 13^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 6 novembre 2009, à 10 heures

Président : M. Maurer..... (Suisse)
Présidente du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :
Mme McLurg

Sommaire

Point 112 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- b) Nomination de membres du Comité des contributions
- c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements
- d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes
- e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale
 - i) Nomination de membres de la Commission
 - ii) Désignation du Vice-Président de la Commission

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 112 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

1. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur l'article 92 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale concernant les élections au scrutin secret et sur le paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée relative à la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale.

a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/64/101; A/C.5/64/4)

2. Le Président appelle l'attention de la Commission sur le document A/64/101, dans lequel le Secrétaire général, se référant aux articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, invite l'Assemblée à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui deviendront vacants le 31 décembre 2009. Dans le document A/C.5/64/4, le Secrétaire général a communiqué le nom de neuf candidats présentés par leur gouvernement pour qu'ils soient nommés ou reconduits dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010. Après avoir rappelé les articles 93 et 94 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Président invite les membres de la Commission à élire au scrutin secret deux candidats du Groupe des États d'Afrique et un candidat du Groupe des États d'Asie, un candidat du Groupe des États d'Europe orientale et un candidat du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

3. *À l'invitation du Président, Mme Pepin-Hallé (Canada), Mme Guerra (Colombie) et M. Chuasoto (Philippines) assument les fonctions de scrutateurs.*

4. *Il est procédé au vote au scrutin secret.*

Groupe des États d'Asie :

<i>Bulletins déposés</i>	189
<i>Bulletins valables</i>	189
<i>Abstentions</i>	2
<i>Nombre de votants</i>	187
<i>Majorité requise</i>	94
<i>Nombre de voix recueillies :</i>	
<i>M. Tal (Jordanie)</i>	130
<i>M. Safaei (République islamique d'Iran)</i>	57

5. **M. Tal** (Jordanie) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande qu'il soit reconduit dans ses fonctions de membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010.

Groupe des États d'Europe orientale :

<i>Bulletins déposés</i>	189
<i>Bulletins valables</i>	189
<i>Abstentions</i>	5
<i>Nombre de votants</i>	184
<i>Majorité requise</i>	93

Nombre de voix recueillies :

<i>Mme Dinić (Croatie)</i>	110
<i>M. Manczyk (Pologne)</i>	74

6. **Mme Dinić** (Croatie) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande qu'elle soit nommée membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010.

Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes:

<i>Bulletins déposés</i>	189
<i>Bulletins valables</i>	189
<i>Abstentions</i>	2
<i>Nombre de votants</i>	187
<i>Majorité requise</i>	94

Nombre de voix recueillies :

<i>M. Neil (Jamaïque)</i>	109
<i>M. Cazeau (Haïti)</i>	78

7. **M. Neil** (Jamaïque) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande qu'il soit reconduit dans ses fonctions de membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010.

Groupe des États d'Afrique:

<i>Bulletins déposés</i>	189
<i>Bulletins valables</i>	189
<i>Abstentions</i>	3
<i>Nombre de votants</i>	186
<i>Majorité requise</i>	94

Nombre de voix recueillies

<i>Mme Udo (Nigéria)</i>	153
<i>M. Kelapile (Botswana)</i>	150
<i>M. Seyoum (Érythrée)</i>	54

8. **M. Kelapile** (Botswana) et **Mme Udo** (Nigéria) ayant obtenu la majorité requise, la Commission

recommande qu'ils soient reconduits dans leurs fonctions de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010.

b) Nomination de membres du Comité des contributions (A/64/102/Rev.1; A/C.5/64/5)

9. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/64/102/Rev.1, dans lequel le Secrétaire général, se référant aux articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, invite l'Assemblée à nommer six personnes pour pourvoir les sièges du Comité des contributions qui deviendront vacants le 31 décembre 2009. Dans le document A/C.5/64/5, le Secrétaire général a communiqué le nom des six personnes que le gouvernement de leur pays respectif a proposé de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions, pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010. Étant donné que le nombre de candidats du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des États d'Asie, du Groupe des États d'Europe orientale et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États correspond au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président suppose que la Commission voudra recommander par acclamation la nomination ou la reconduction des candidats.

10. *Il en est ainsi décidé.*

11. *La Cinquième Commission recommande que M. Duale (Somalie), pour le Groupe des États d'Afrique, M. Al-Mansour (Koweït), pour le Groupe des États d'Asie, M. Abraszewski (Pologne) et M. Humenny (Ukraine), pour le Groupe des États d'Europe orientale, et Mme Spratt (États-Unis d'Amérique), pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, soient nommés au Comité des contributions ou reconduits dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2010.*

c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (A/64/103; A/C.5/64/6)

12. **Le Président** appelle l'attention sur le document A/64/103, dans lequel le Secrétaire général, se référant à l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, invite l'Assemblée générale à confirmer le renouvellement du mandat, pour une période de trois ans commençant le

1^{er} janvier 2010, des trois personnes qu'il a désignées pour pourvoir les sièges du Comité des placements qui deviendront vacants le 31 décembre 2009. Le Secrétaire général a indiqué dans le document A/C.5/64/6 l'identité de ces trois personnes dont il propose que l'Assemblée confirme la nomination. Étant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Président suppose que la Commission voudra recommander par acclamation que l'Assemblée confirme le renouvellement du mandat de ces candidats.

13. *Il en est ainsi décidé.*

14. *La Commission recommande que l'Assemblée générale confirme la reconduction dans leurs fonctions de M. Cárdenas (Argentine) et de Mme Mohohlo (Botswana) pour un mandat de trois ans, et de M. Chico Pardo (Mexique) pour un mandat d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2010.*

15. **Le Président** indique que, conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a proposé de reconduire M. Jiang (Chine) et M. Pictet (Suisse) dans leurs fonctions de membres cooptés du Comité des placements pour un mandat d'un an commençant le 1er janvier 2010. Il suppose que la Commission voudra recommander par acclamation que l'Assemblée confirme ce renouvellement.

16. *Il en est ainsi décidé.*

17. *La Commission recommande que l'Assemblée générale confirme la reconduction de M. Jiang (Chine) et de M. Pictet (Suisse) dans leurs fonctions de membres cooptés du Comité des placements pour un mandat d'un an commençant le 1er janvier 2010.*

d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (A/64/104; A/C.5/64/7)

18. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/64/104, dans lequel le Secrétaire général signale à l'Assemblée générale qu'il convient de nommer le vérificateur général des comptes (ou un fonctionnaire occupant les mêmes fonctions) d'un État Membre pour pourvoir le siège du Comité des commissaires aux comptes qui deviendra vacant le 30 juin 2010. Dans sa note A/C.5/64/7, le Secrétaire général a informé l'Assemblée que le Gouvernement du Royaume-Uni avait présenté la candidature du Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et

d'Irlande du Nord. Constatant qu'il y a un candidat pour un siège, le Président suppose que la Commission voudra recommander sa nomination par acclamation.

19. *Il en est ainsi décidé.*

20. *La Commission recommande que le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord soit nommé membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans commençant le 1^{er} juillet 2010.*

e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale :

i) Nomination de membres de la Commission (A/64/105; A/C.5/64/8)

21. **Le Président** appelle l'attention sur le document A/64/105, dans lequel le Secrétaire général, se référant aux articles 2 à 4 du Statut de la Commission de la fonction publique internationale, invite l'Assemblée générale à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges de la Commission qui deviendront vacants le 31 décembre 2009. Dans le document A/C.5/64/8, le Secrétaire général a communiqué le nom de cinq personnes que le gouvernement de leur pays respectif a proposé de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2010. Étant donné que le nombre des candidats du Groupe des États d'Asie et du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes correspond au nombre de postes à pourvoir pour ces groupes régionaux, le Président suppose que la Commission voudra recommander par acclamation la reconduction des candidats dans leurs fonctions.

22. *Il en est ainsi décidé.*

23. La Commission recommande que M. Endo (Japon), pour le Groupe des États d'Asie, et M. Velloso (Brésil), pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, soient reconduits dans leurs fonctions de membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2010.

24. Le Président appelle l'attention sur l'article 94 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et invite les membres de la Commission à élire au scrutin secret trois candidats du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

25. *À l'invitation du Président, Mme Giménez-Jiménez (République bolivarienne du Venezuela), Mme Azmee (Malaisie) et Mme Dlamini (Afrique du Sud) assument les fonctions de scrutateurs.*

26. *Il est procédé au vote au scrutin secret.*

<i>Bulletins déposés</i>	190
<i>Bulletins valables</i>	190
<i>Abstentions</i>	2
<i>Nombre de votants</i>	188
<i>Majorité requise</i>	95
<i>Nombre de voix recueillies</i>	
<i>M. Valenza (Italie)</i>	155
<i>Mme Myers (États-Unis d'Amérique)</i>	148
<i>M. Stöckl (Allemagne)</i>	145
<i>M. Flogaitis (Grèce)</i>	95

27. *Mme Myers (États-Unis d'Amérique), M. Stöckl (Allemagne) et M. Valenza (Italie) ayant obtenu la majorité requise et recueilli le plus de voix, la Commission recommande qu'ils soient reconduits dans leurs fonctions de membres de la Commission de la fonction publique internationale, pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2010.*

ii) Désignation du Vice-Président de la Commission (A/64/105; A/C.5/64/8/Add.1)

28. Le Président appelle l'attention sur le document A/64/105, dans lequel le Secrétaire général, se référant aux articles 2 à 4 du Statut de la Commission de la fonction publique internationale, invite l'Assemblée générale à désigner le successeur du Vice-Président de cet organe dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2009. Dans le document A/C.5/64/8/Add.1, le Secrétaire général a communiqué le nom d'un candidat que son gouvernement a proposé de nommer Vice-Président de la Commission pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2010. Constatant qu'il y a un candidat pour un siège à pourvoir, le Président suppose que la Commission voudra procéder à sa désignation par acclamation.

29. *Il en est ainsi décidé.*

30. *La Commission recommande que M. Stöckl (Allemagne) soit désigné Vice-Président de la Commission pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2010.*

La séance est levée 11 h 45.